

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale (CSF-AC) s'est réuni en session ordinaire le 07 mai 2019 aux Services Centraux de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) à Yaoundé (Cameroun), sous la présidence de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la BEAC, son Président Statutaire.

Au cours de cette session, après examen du cadre macroéconomique et financier à fin 2018 et des perspectives à court terme, le Comité a relevé que la situation de la CEMAC s'est sensiblement améliorée à la faveur d'une conjoncture plus favorable.

Analysant les risques et vulnérabilités sur le système financier sous régional, il a relevé que des progrès ont été enregistrés et devraient être consolidés en rapport avec le raffermissement des perspectives macroéconomiques et la conduite en cours des réformes par les Etats de la CEMAC. Cependant, des efforts notables devraient être effectués en matière de climat des affaires, de reporting des statistiques par les différentes institutions concernées et d'amélioration de la qualité globale du portefeuille des banques malgré une meilleure couverture des créances douteuses par les provisions.

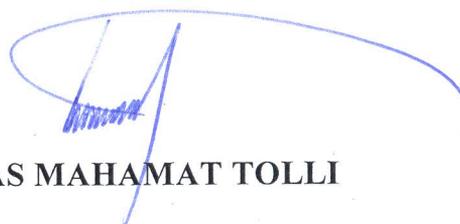
Le Comité a également pris connaissance de la mise en œuvre des précédentes recommandations spécifiques adoptées lors de la session du 23 novembre 2018 à Yaoundé, et a identifié des avancées significatives dans le processus de fusion des deux bourses, l'amélioration du reporting des sociétés d'assurance et des organismes de prévoyance sociale et la reprise enclenchée des travaux de l'Observatoire du climat des affaires dans la CEMAC. Sur cette base, il a encouragé ses membres à poursuivre et intensifier les efforts entrepris.

Prenant acte des projets menés en vue du renforcement du cadre d'analyse macro prudentielle notamment la révision des indicateurs de solidité financière, la revue de la cartographie des risques et la mise en place des stress tests macro prudentiels ainsi que des conclusions d'une étude sur les risques souverains dans la CEMAC réalisée par le Secrétariat Général de la COBAC, le CSF-AC a, d'une part, encouragé le Secrétariat à poursuivre ces actions et, d'autre part, recommandé au Secrétariat Général de la COBAC de finaliser les modalités de collecte régulière des données sur les risques souverains afin de pouvoir mieux apprécier l'exposition à ces risques. En outre, le Comité a invité la CIMA, la CIPRES et la COSUMAF à évaluer l'exposition au risque souverain de leurs assujettis.

Enfin, le Comité a adopté son Rapport d'activités de l'exercice 2018, ainsi que le plan de la Revue de Stabilité Financière en Afrique Centrale Edition 2018./-

Fait à Yaoundé, le 07 mai 2019

**Le Président
du Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale,**



ABBAS MAHAMAT TOLLI